



Crédit à mon nom pour un ami qui n'honore plus nos accords verbau

Par **agathe12**, le **19/08/2009** à **20:16**

Bonjour,

Pour aider un ami (à l'époque) en difficultés (fichier incident crédits) j'ai accepté de contracter à mon nom un crédit pour qu'il achète de l'électroménager. Jusqu'à ce que nos relations ne se détériorent, il a régulièrement virer le montant équivalent sur mon compte. Depuis il cessé d'effectuer ses virements : je paie pour de l'équipement électroménager qu'il détient à son domicile et dont les factures sont à mon nom.

Quels sont mes recours ?

Avec mes remerciements

Par **Patricia**, le **19/08/2009** à **20:36**

Bonsoir,

Aucun recours possible.

Les factures et le crédit étant à votre nom, vous devez donc continuer à rembourser.